

INNOCULER DES ESPÈCES PIONNIÈRES DANS LES CARRIÈRES

Publié le 24 octobre 2019



par Laetitia Theunis

A Comblain-au-Pont, la carrière Belle Roche Sablar exploite le calcaire sur une vingtaine d'hectares. Trois zones, représentant 900 m², sont dédiées au [projet Life in Quarries](#). Il s'agit d'y créer des habitats temporaires, dans le sens biologique du terme. En ce matin d'automne pluvieux, un jour parfait pour les semis, Maxime Seleck a pour mission de réintroduire des espèces pionnières dans les trois parcelles.

Du calme ? Non merci

Il est des espèces qui ont besoin de perturbation. C'est le cas de celles dites pionnières. Elles sont les premières à envahir un espace vierge. Leur présence en un endroit n'est pas éternelle. Quelques années plus tard, on n'en trouve plus aucune trace, car d'autres végétaux ont pris le relais.

« Les espèces pionnières sont des plantes sauvages annuelles ou des bisannuelles, poussant sur substrats pauvres et ensoleillés. Elles s'installent, par exemple, dans des bancs de sable soumis aux crues des rivières. Les carrières sont des habitats analogues au processus naturel de perturbation », explique l'agronome de la [section biodiversité et paysage](#) de Gembloux Agro-Bio Tech (ULiège).

« Comme les sources naturelles de populations sont rares et trop éloignées des carrières, la colonisation naturelle de ces plantes est peu probable. Dès lors, on lui donne un coup de pouce. » Le semis en automne permet aux graines qui ont besoin de dormance d'effectuer leur cycle. Les annuelles germent en effet avant l'hiver.

Semis d'espèces rares et absentes de la carrière

Dans le coffre de la voiture de Maxime, trois grandes enveloppes. Chacune correspond à l'un des

trois sites à ensemençer. Un ancien espace de stockage à l'air libre le long de la voie ferrée, un éboulis calcaire et une pelouse pionnière ornée de deux mares, pionnières elles aussi, où les crapauds accoucheurs ont pondu cet été.

Le choix des espèces pionnières à semer fait suite à une concertation avec [Natagora](#) et le [Parc Naturel des Plaines de l'Escaut](#), les partenaires naturalistes. L'une d'elles est l'œillet velu, une espèce vulnérable reprise sur la liste rouge wallonne. Les autres, toutes deux des espèces rares, sont également des espèces patrimoniales que les inventaires naturalistes réalisés entre 2016 et 2017 ont révélées absentes de la carrière : œillet prolifère et faux-bouillon blanc.

Les graines sont mélangées dans un seau avec du poussier (sable) calcaire afin de faciliter l'ensemencement à la volée. Objectif : une densité de 100 graines par m².



Ensemencement d'une pelouse pionnière ornée de deux mares, pionnières elles aussi, où les crapauds accoucheurs ont pondu cet été © Laetitia Theunis

Peu d'espèces pionnières sont protégées

Hormis l'Erythrée Petite-centaurée, les espèces pionnières sont rarement protégées. En effet, un grand nombre d'entre elles sont messicoles, c'est-à-dire qu'elles poussent parmi les céréales à moissonner. Les protéger aurait été très difficile à gérer par les agriculteurs. En l'absence d'obligation légale, les carrières peuvent donc les détruire. C'est un point important, car les zones mises à disposition du projet Life ne sont que temporairement, entre 2 à 5 ans, dénuées d'activités.

« L'idée est de créer un inoculum. Soit un noyau de population herbacée qui va pouvoir se disperser au sein de la carrière au gré des passages de camions, par l'action du ruissellement voire du vent pour les graines très légères. Lorsque le carrier voudra réutiliser les zones mises à disposition du projet Life, il faudra qu'il racle leur couche superficielle, car elles contiennent les graines des

espèces pionnières, et qu'il dépose ce substrat ailleurs dans la carrière pour continuer à l'ensemencer. »



Réflexion biogéographique pour limiter la pollution génétique

Les lots de graines utilisés par Maxime Seleck ont été développés par [Ecosem](#), une entreprise wallonne spécialisée dans la mise en culture et la reproduction de semences de plantes sauvages.

Il y a trois ans, des graines ont été récoltées en milieu naturel dans deux zones géographiques où sont concentrées les carrières : les domaines phytogéographiques brabançon (au nord de la Meuse) et mosan (au sud de la Meuse et au nord de l'Ardenne). «

Le trio de semences de plantes pionnières semé dans la carrière Belle Roche Sablar à Combain-au-Pont © Laetitia Theunis

C'est un garde-fou pour limiter la pollution génétique lors des ensemencements de carrières. » Pas question de semer à Combain-au-Pont des graines issues d'une plante ayant grandi dans le Hainaut, et donc adaptée génétiquement à ce milieu particulier.

« Il s'agit de ne semer des plantes que dans leur aire naturelle de répartition. Par ailleurs, il existe des sites carrières où il n'y a pas d'intérêt à semer telle ou telle espèce, car ces sites sont déjà très riches ou proches de réserves naturelles », explique Maxime Seleck.

Les carrières sont formés à la biodiversité

Le budget total du projet, qui a débuté en 2015, s'élève à 5 millions d'euros. Il est financé par la Commission européenne à hauteur de 56%, par la Région wallonne à hauteur de 20%, par le [secteur carrier](#) à hauteur de 21 % et par d'autres partenaires à hauteur de 3 %.

Cette année, sur les 27 carrières wallonnes sélectionnées, 19 seront ensemencées d'un mélange particulier d'espèces pionnières. Le [projet Life in Quarries](#) prendra fin en octobre 2020. Pour éviter que l'action mise en l'œuvre depuis 4 ans ne soit qu'un coup dans l'eau, les carrières sont formés à la biodiversité. « On les tient au courant de nos semis afin qu'ils soient davantage sensibilisés. » Et qu'ils poursuivent le travail de restauration des écosystèmes pionniers.